

VILLE DE SAINT-PASCAL

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 254-2014

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, que :

« Le conseil municipal de la Ville de Saint-Pascal a adopté lors de la séance ordinaire tenue le 1^{er} décembre 2014, le règlement numéro 254-2014 relativement à la gestion des matières résiduelles.

Les intéressés peuvent prendre connaissance de ce règlement au bureau de la greffière et ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi ».

DONNÉ À SAINT-PASCAL, CE 5^e JOUR DE DÉCEMBRE 2014.

Me Louise St-Pierre, OMA
greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus dans le journal Le Placoteux du 10 décembre 2014 et que j'ai affiché une copie à l'hôtel de ville le 5 décembre 2014.

Me Louise St-Pierre, OMA
greffière